La CGT Éduc'Action dans les instances

CTSD 1er degré : préparation de la rentrée 2021

vendredi 12 février 2021, par Marie D

Déclaration liminaire CGT Éduc'Action 29

mardi 9 février 2021

Madame la Directrice Académique, Mesdames, Messieurs les membres du CTSD.

En préambule à ce CTSD sur les mesures d'ouvertures et de fermetures de classes et postes d'enseignant(e)s dans le premier degré dans le département du Finistère, nous souhaitons vous rappeler nos repères revendicatifs afin d'avoir une base d'échanges transparents dans cette négociation, du moins de notre point de vue :
Pour garantir un service public d'éducation de qualité et répondant aux besoins des élèves, la CGT Educ'Action revendique :

- l'arrêt de toute logique comptable en défaveur des enfants et des conditions de travail ;
- des effectifs en fonction du niveau : aucune classe à plus de 20 élèves (15 élèves en ZEP) ; en maternelle, aucune classe ayant des élèves de petite section et de toute petite section, à plus de 15 élèves.
- Enfin, un allégement supplémentaire des effectifs des classes à plusieurs niveaux ou accueillant un·e enfant en situation de handicap.

Nous pouvons aussi associer ces revendications d'effectifs à l'entrée en matière de notre congrès National de Guidel en juin 2011, 10 ans en arrière et chacun pourra y retrouver une détérioration de nos conditions de travail :

- L'école n'est pas une marchandise et l'élève n'est pas une machine à laquelle il suffirait de calibrer un certain nombre de compétences pour qu'il devienne un salarié corvéable à la solde du patronat.
- Le rôle de l'école est de permettre à l'élève de se construire pour devenir un citoyen libre : libre de ses choix, de ses orientations…
- Pour cela l'école doit permettre à l'élève d'acquérir des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire construisant une culture la plus étendue possible.
- Ces savoirs doivent être réinvestis et étayés tout au long de la scolarité obligatoire.
  L'école n'est pas seulement un centre de formation des élèves.
  C'est aussi un lieu de travail pour les personnels. Ces travailleurs de l'Education Nationale subissent des conditions de travail qui se dégradent depuis plusieurs années soulignant ainsi un décalage entre leur vision du métier et la réalité. Cette dégradation est due principalement à une surcharge de travail, à une forte pression administrative et à un manque de

> considération. Elle provoque ainsi de la souffrance au travail et de l'isolement, tout en ayant un impact direct sur notre santé.

Ce rappel fait, nous pouvons apporter un certain nombre de constats :
Si l'on s'appuie sur les comparaisons internationales, le coût par élève et par niveau d'enseignement en 2016 notamment, nous place pour le premier degré derrière les Etats-Unis, la Suède, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Japon, l'Italie, l'Espagne. Ce qui n'est pas glorieux !
Comme ces pays, nous subissons la crise sanitaire depuis 1 an mais aucune leçon n'a été retenue.
Alors que le nombre d'élèves va encore augmenter – 28 000 élèves en plus l'an prochain – et que la crise du coronavirus a creusé un peu plus les inégalités scolaires, le Parlement a adopté un budget peu ambitieux pour l'Éducation nationale et loin d'être à la hauteur des enjeux.
Par contre ce gouvernement sait aider les entreprises avec son plan de relance. Certaines en ont vraiment besoin, mais d'autres ne contribueront pas de façon solidaire au budget et en profiteront pour continuer de s'enrichir.
D'ailleurs, avec la Taxe d'apprentissage dynamitée, les projections en 2021 montrent que les Lycées pros et technologiques publics devraient toucher 28 millions d'euros quand ils en percevaient 50 auparavant !
Ces ressources en moins ont des conséquences sur les apprentissages des élèves avec des TP annulés.

La communication du ministère est bien rodée :
« Grenelle de l'éducation » inutile, que nous avons quitté, 18ème protocole dans le 1er degré, volonté du ministre Blanquer de ne pas fermer les écoles lors d'un nouveau confinement, pour la réussite de tous les élèves.
Le ministre aime communiquer et mouiller la chemise en pratiquant ses 30 minutes d'EPS en se montrant humain. Allez, on a bien rigolé mais il a eu de la chance ! Sport en extérieur sans pluie, port aléatoire du masque et distances aléatoirement respectées !
Et si l'on gratte un peu, on pense au dispositif 2S2C (sport, santé, culture, civisme) mis en place dans le cadre de conventions signées entre l'Éducation nationale et les collectivités territoriales qui apparaît désormais comme l'horizon de "l'école de demain" selon la déclaration de M. Blanquer au Sénat le 19 mai 2020.
Le projet consiste en effet à externaliser ce qui concerne l'éducation physique, le sport et les activités artistiques vers les collectivités. Un projet de réduction de l'école aux savoirs supposés fondamentaux et d'éloigner l'école de la société.

Derrière cette communication, l'on se retrouve avec 23 postes dans le premier degré à rendre sur le Finistère, drôle de relance !

Sont concernées, l'école du Bourg à Plonéour-Lanvern, l'école le Gouelou à Saint-Martin des Champs, Laennec à Douarnenez, Mitterrand à Ploudalmézeau, j'en passe…
A vous d'entendre le désarroi des enseignants, des personnels dans leur ensemble et de revenir sur cette carte scolaire !
L'année dernière, il fallait rendre 2 postes !
Et nous avons obtenu le maintien de 0.5 postes.
Aujourd'hui, vous nous présentez un projet de 43.93 créations et 70.17 suppressions. On ne s'habitue heureusement pas à parler de pourcentages de collègues !!! Soit 26,24 d'emplois supprimés pour 23 à rendre, on n'ose imaginer une négociation se limitant à 3.24 postes.
Donc si nous prenons le ratio de l'année dernière, nous arrivons déjà à 6 postes de maintenus.
Allons plus loin dans ce CTSD !

Les marges de manœuvres sont possibles, elles relèvent de choix politiques.
Ainsi, en Seine-Saint-Denis, alors que ce département bénéficie depuis 15 ans d'un dispositif unique

en France pour la prise en charge des élèves porteurs de handicap (Caseh), le coup n’est pas passé loin, avec la volonté de supprimer 33.5 postes de conseillers d’aide à la scolarisation des élèves en situation de handicap, le 1er février, le DASEN annonçait finalement renoncer au projet…

Résultats du vote sur la carte scolaire :

L’ensemble des organisations syndicales ont voté contre.